

Publié le 25 septembre 2012

## Agences de développement : les Epl comme fer de lance

Des agences de développement donnent un coup d'accélérateur économique dans des agglomérations, départements et régions de l'hexagone. Pour optimiser leur efficacité, elles ont pris la forme de Sem comme Vendée Expansion et Destination 70 (Haute-Saône), ou de Spl comme Languedoc Roussillon Agence de Développement (LRAD).



Souvent confiées à des agences à statut associatif, la promotion d'un territoire, l'aide aux implantations industrielles, à la création et à l'accompagnement des entreprises sont de plus en plus assurées par des Epl. C'est le cas, par exemple, d'[Action 70](#). La société d'économie mixte s'est substituée en 1990 à un comité d'expansion économique pour devenir aujourd'hui un acteur économique majeur en Haute-Saône. Parmi ses actions : le développement d'un réseau d'hôtels d'entreprises, dédié aux TPE sur l'ensemble du territoire, renforçant la dynamique locale ou même la créant dans certaines petites agglomérations jusqu'à présent délaissées des entrepreneurs, faute d'infrastructures adaptées. Les Entreprises publiques locales ont, il est vrai, démontré leur pertinence et leur savoir-faire au cours des dernières décennies, contribuant par leurs actions à développer l'économie de leurs territoires : aménagement de zones artisanales ou industrielles, technopoles, réalisation d'immobilier d'entreprises, mise en place de services aux entreprises, ou encore gestions de pépinières.

Autre exemple : [Vendée Expansion](#), Sem chargée de développer l'économie vendéenne. Elle s'est vue confier, par exemple, l'aménagement d'un Vendéopôle, parc d'activités écologique de nouvelle génération, respectueux de l'environnement, qui vise à attirer de nouvelles entreprises performantes sur le territoire.

### Les Spl, une nouvelle alternative

Structure lancée par le gouvernement en 2010, les Sociétés publiques locales représentent également une nouvelle alternative. Les Régions semblent particulièrement intéressées. La [Société publique régionale des Pays de la Loire](#) et Languedoc Roussillon Agence de Développement (LRAD), ont ainsi été créées pour doper l'économie locale. Constituée en décembre 2010, [Languedoc Roussillon Agence de développement](#) (LRAD) étudie et conçoit pour la Région et l'Agglo de Montpellier des projets innovants à forte création d'emploi. Objectif : créer le terrain favorable au développement du Languedoc-Roussillon sur des thématiques clés comme l'e-tourisme, l'oénotourisme, la santé (maintien à domicile des seniors), les énergies renouvelables, le sport (faciliter l'accès à la Cité d'excellence sportive de Font Romeu), ou encore les TIC.